



février 2018

Infos/Com INFRAPOLE Lorraine

Compte rendu de la RÉUNION DP DU 31 JANVIER 2018

Réunion présidée par **M. ARADAS-DET**, assisté de **M. DUCH-RRH**.

o Fermeture des Lignes 042 et 062 ...

Le DET annonce que l'avenir de ces lignes (42.000 Epinal / Bains les Bains et L.62.000 Arches / St Dié) est incertain.

L'UNSA-Ferroviaire : SNCF Réseau par sa Direction Territoriale ALCA, nous signifie qu'aucune décision officielle n'est prise concernant ces lignes. Après ce langage politiquement correct, nous comprenons bien que ces lignes sont presque condamnées !

Pour la ligne 062 000, la remise en état d'un tunnel semble bloquante.

Pour la ligne 04200, le sujet est encore plus complexe... Si les Régions BFC et Grand Est communiquaient, tout ne serait peut-être pas perdu...

Si ces fermetures se confirment, quel sera l'impact sur la charge de travail des équipes et brigades des secteurs concernés ?

o Parking « Château d'eau » Gare de METZ

Le DET a pleinement conscience du problème, il interpelle la direction sur le sujet.

Il est aussi conscient que des accords ont été passés avec les agents suite aux diverses réorganisations. (Fusion des Infrapôles... déplacement de la DR).

L'UNSA-Ferroviaire : LE DET interpelle quelle Direction !

On ne sait plus qui fait quoi ... ou n'importe quoi ! dans notre Entreprise.

L'UNSA Ferroviaire a pris ces responsabilités au niveau régional : mise en place d'une pétition et lettre à la direction de G&C de DR mobilités et de la DT RESEAU ALCA. Une partie du Parking environ 1/3 appartient à RESEAU, nous payerons donc pour accéder à notre parking....

Sur l'Etablissement nous venons de demander un CHSCT extraordinaire sur ce sujet.

Signez la pétition :

<https://www.unepetition.fr/unsaferroviaire-lorraine>

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsaferroviaire.org



UNSA, le Syndicalisme en positif !

○ Agents SE - Entreprise Privée sur RR L 172000 .

Le DET nous informe que c'est un chantier log qui utilise effectivement des agents « Entreprise Privée » habilités théorie, mais sans pratique. Ils seront accompagnés d'un agent SE SNCF qualifié.

L'UNSA-Ferroviaire est opposée à toute mise en place d'un tel système, que cela soit à la LOG ou sur notre INFRAPOLE. Nous demanderons le protocole sécurité concernant ce chantier à l'Infralog Lorraine. La responsabilité du travail ne doit pas uniquement reposer sur les agents SNCF. Soyez vigilant.

○ C.O 2018.

Le CO est en attente de validation par la DMT NEN, il nous sera fourni dès que la direction le recevra.

L'UNSA-Ferroviaire prendra le temps d'étudier celui-ci, dès qu'il nous sera communiqué. Nous nous rapprocherons de vous pour vérifier s'il est conforme à la réalité des équipes, brigades, secteur, UP et Pôles.

○ Jour de carence

La mise en place du jour de carence est prévue au premier février

L'UNSA-Ferroviaire déplore cette nouvelle attaque contre les cheminots et vous apporte les précisions suivantes :

Certains arrêts de travail pour maladie ne donnent pas lieu à application de la retenue au titre de la journée de carence :

- Accident du travail et maladie professionnelle
- Accident trajet
- Affection de Longue Durée (ALD)
- Prolongation de l'arrêt initial (la reprise d'activité entre deux prescriptions ne dépasse pas 48 heures)
- Congé pathologique dans le cadre de la maternité

Seuls les arrêts de travail pour maladie donnent lieu à retenue de la journée de carence. Ne sont donc pas concernés les congés de maternité, les congés de paternité, le temps partiel thérapeutique, le congé postnatal avec solde au père lorsque la mère est décédée du fait de l'accouchement (Article 8.2 du chapitre 12 du statut).



○ Forfait-Jours

Seuls 4 agents Cadres ont refusé le forfait jour sur l'Etablissement.

L'UNSA-Ferroviaire constate avec satisfaction que la très grande majorité des cadres sont passés au Forfait Jours.

L'UNSA-Ferroviaire demande également son élargissement aux agents à la Qualification E, comme cela est prévu dans l'accord National et rappelle la création d'un régime BX pour les qualifications D.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

○ Désherbage- Prévention :

LE DET s'engage à faire prévenir les agents avant le passage des trains désherbeur et cela dans un meilleur délai qu'actuellement.

L'UNSA-Ferroviaire sera vigilante concernant cette information, ces produits restent dangereux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Hausse de la Contribution Sociale Généralisée :

Pour beaucoup de Français, l'augmentation de la CSG prévue par le Gouvernement s'accompagnera d'une baisse des prélèvements salariaux, et ce sera bien le cas pour les cheminots contractuels.

Ce ne sera par contre pas le cas pour les cheminots au Statut. Aussi, pour maintenir le pouvoir d'achat, et selon le souhait de notre organisation syndicale, la Direction a décidé de compenser le manque à gagner net par le biais d'indemnités compensatrices mises en place à partir du 1 er janvier 2018.

Evolutions dans l'Offre SNCF :

SNCF Voyages-sncf.com devient oui.sncf

Ce site internet propose désormais toute la gamme de produits OUI : OUIgo le TGV low-cost, InOUI le TGV classique confortable et connecté, OUIbus, OUIcar.

Il vise l'excellence relationnelle et la conquête de nouveaux clients.

Kis la plateforme de réservation de billets, dédiée aux salariés du GPF et ayant droits, change d'adresse :

www.oui.sncf/kis

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Notations 2017/2018 :

Exécution / Maîtrise

20/20

Très bien !



Prise de connaissance par vos délégués : 13/02/2018

Date limite de réclamations * : 08 Mars 2018

*(Requête à faire parvenir à votre délégué et au DET par voie hiérarchique)

Réunion de commission de notation Maîtrise (Qualif D+E) : 19 Mars 2018

Réunion de commission de notation Exécution (Qualif B+C) : 20 Mars 2018

Vos délégués de commission notation :

Exécution

Stéphane Haller	Eq Voie Blainville Centre	06.09.20.43.58
-----------------	---------------------------	----------------

Maîtrise

Laurent Gougnot	Parcours SEG Blainville	06.24.12.78.36
-----------------	-------------------------	----------------

En cas d'interrogations, n'hésitez pas à contacter votre délégué UNSA, il vous renseignera et vous conseillera.

Pour la délégation UNSA-Ferroviaire :

- ✓ Laurent GOUGNOT, Parcours SEG BLAINVILLE
- ✓ Stéphane HALLER, Equipe Voie de BLAINVILLE
- ✓ Philippe MARQUISE, Parcours SEG WOIPPY TRIAGE
- ✓ Jean-Christophe WITTMANN Parcours SEG BLAINVILLE
- ✓ Pierre BERTRAND, Représentant syndical (Parcours SEG METZ-SABLON)

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

28 mars 2018

Merci d'adresser vos questions avant le **12/03/2018** à la délégation UNSA.

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

